

## CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

### Papact 2020

Le CSE DT a été consulté sur le Programme Annuel de Prévention des risques et d'Amélioration des Conditions de Travail : **l'UNSA souligne très nettement des failles dans la politique de l'entreprise**

- Refus d'associer aux COPIL RPS des élus CSSCT au-delà de la représentation du RPX malgré une demande des élus Unsa
- Association QVT/RPS dans le PAPACT incohérente et sous réserve de budget car non prioritaire.
- Pas de programme ni spécialiste dans le traitement de la pénibilité et des conséquences liées : sommeil, stress...

Quelques réponses « modestes » ont été apportées par l'entreprise notamment

- RPS : Association de 2 RPX au lieu d'un lors des COPIL RPS
- Mise en place d'une rencontre avec toutes les parties prenantes : managers, service médical, RH, CSSCT ...
- Sur la question de la pénibilité (stress, sommeil...), il nous a été répondu qu'un suivi médical pouvait être mis en place si besoin

➔ Même si l'entreprise exprime une considération importante à propos des RPS, le ressenti des agents sur le terrain est tout autre (exemple avec une enquête RPS auprès des agents du PRI de Lille l'après-midi du vendredi entre Noël et Nouvel An sans le médical) !

➔ Le référent médical nous a indiqué avoir mené quelques actions de prévention pénibilité/stress et sommeil à l'initiative des établissements mais confirme la mise en place insuffisante car faites uniquement sur demande et non réalisées systématiquement.

➔ A la vue des faiblesses des réponses apportées par l'entreprise et des manquements sus mentionnés, l'UNSA vote contre ce programme 2020 et restera vigilante sur tous ces points !

### Projet d'emménagement de TI-PA-OP et d'ARTES (siège DGOP) vers le site de St-Denis :

- Espace de travail et proximité entre les bureaux difficile à quantifier sans échelle
- Pas de chiffrage des m<sup>2</sup> (y compris sur les espaces communs)
- Incohérence des chiffrages du nombre de personnes par rapport à la commission CSSCT et la réunion RPX de novembre
  - Pas d'actualité de réorganisation aujourd'hui

**l'UNSA souligne la difficulté de bien-être au travail en open space et la vigilance à avoir sur la QVT à mettre en œuvre !**

Il nous est répondu que les open space prévus seront assez calmes avec une meilleure qualité d'isolation qu'actuellement du fait du caractère récent du bâtiment.

**Le caractère récent est-il un facteur de garantie ?**

Sur la question du nombre de personnes par rapport aux surfaces allouées, aucune réponse claire ne nous a été apportée (80 agents CSE DT mais combien de prestataires ?) Idem pour les actions de QVT.

Question de l'UNSA posée sur la position de l'entreprise en terme de présentation des réorganisations prévues dans les directions du CSE DT ?

➔ Une présentation sera faite uniquement lorsque la réorganisation (du point de vue de l'entreprise) est significative.

La question est posée des actions mises en place pour le bien-être des agents en open space :

- Une démarche de sensibilisation sera faite aux agents dans le cadre de Digifirst
- Un REX sera réalisé le 4<sup>e</sup> trimestre 2020 après quelques mois de mise en place. Le réaménagement/budget sera ajusté si besoin

**Des questions restent sans réponse concrète !**

**l'UNSA note la faiblesse des actions.**

**Une consultation sera effectuée en janvier 2020 au sujet du réaménagement des bureaux et des salles de réunion.**



## GPEC des Directions Techniques

Les chantiers majeurs à l'horizon 2024 (vision de la charge du contrat de performance de 2017 entre SNCF Réseau et l'état)

- Préparer le réseau du futur
- Développer notre modèle de production industrielle : Nouvelles technologies au service de sauts de performance
- Bâtir un modèle économique durable avec la maîtrise des coûts

Les points de détail :

- Assistance à MOA (Management de projet)
- Développement du Bim
- Passerelle métiers pour ceux qui veulent évoluer des DZP (EIC par exemple) vers les PRI et inversement
- Gestion de l'externalisation

Projection de l'évolution des métiers en termes d'emploi et de compétences vers 2024

Ces tendances seront confirmées lors de la renégociation du contrat de performance entre SNCF Réseau et l'état en 2020 : évolution des métiers selon la charge.

L'UNSA précise que les Infrapoles et les bureaux d'études sont pour la plupart en sous-effectif sans possibilité vers l'EIC par manque de personnel. Des dates de sorties fuyantes sont données à ceux qui veulent évoluer vers d'autres postes.

Les RH font le même constat avec des inquiétudes des agents sur l'avenir et évoquent la feuille de route déclinée par F. Michaud aux managers.

L'UNSA souligne le manque de budget (BFC & Investissements) dégagé en parallèle de la stratégie de développement du BIM

→ Les RH conscients de cette problématique s'engagent à étudier les demandes particulières de reconversion

Pierre Etienne Gauthier apportera ultérieurement des éléments de réponse à ce sujet non défini pour le moment. Dans le GPEC, l'entreprise comptabilise les compétences externes chez nos partenaires. L'entreprise ne veut garder que l'expertise.

L'UNSA remarque l'incapacité de l'entreprise à maintenir toutes les compétences en interne ! C'est le spécialiste automobile qui vous invite à changer son pare-brise chez un concurrent et les pneumatiques chez un autre. A force de faire faire, nous perdrons le savoir-faire avec l'expertise qui en découle.

Nos partenaires ont des calendriers de projets. Ils adaptent leurs tarifs en fonction de notre capacité à ne pas pouvoir (et vouloir) produire et de l'incidence que cela peut avoir sur nos impératifs temporels (projets imbriqués avec obligation de réalisation)



**Vous connaissez des agents en difficulté ou êtes vous-même confrontés à une situation délicate voire difficile ?**

**Vous hésitez à en parler ou vous ne savez pas comment ?**

**→ Vos élus UNSA CSE DT sont disponibles et à votre écoute dans le respect de l'anonymat. N'hésitez pas à les solliciter !**

Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : [csedt@unsa-ferroviaire.org](mailto:csedt@unsa-ferroviaire.org)

Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

## J'adhère à l'UNSA !

**CONTRACTUELS** **Efficace** **Service public** **Savoir-faire** **Responsable**  
**EXPERTISE** **Carrières**  
**Hot-Line Juridique** **Autonome**  
**STATUT** **Filières** **Statut de services**

*A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !*

**Fédération UNSA-Ferroviaire**  
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS  
Tél: 01 53 21 81 80 . [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)

Nom: .....  
Prénom: .....  
Direction: .....  
Adresse Pro: .....  
Collège: .....  
Tél: .....  
Mail: .....

